

**Cahier des charges**  
**Organisation du contenu des conférences de l'évènement**  
**« Aerospace Additive Manufacturing Summit »**  
**3 & 4 décembre 2019**

Réf : 19-ADMIN-CS-146

**1. Le Contexte**

- 1.1. Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley
- 1.2. Aerospace Additive Manufacturing
- 1.3. Objet du document

**2. Description de la prestation attendue**

- 2.1. La Méthodologie
- 2.2. Les conditions de réalisation

**3. Les modalités d'évaluation**

- 3.1. Les critères de sélection
- 3.2. Les modalités de réponse

## 1. Le Contexte

### 1.1. Le Pôle Aerospace Valley

Créée en 2005, le pôle de compétitivité Aerospace Valley est une association de loi 1901 dont l'ambition est de développer la compétitivité des acteurs des filières Aéronautique, Espace et Drones et favoriser l'ancrage de l'emploi dans le territoire du Sud-Ouest (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). Partenaire de l'Etat et agent de la politique industrielle dans les territoires, le Pôle rassemble et fédère une communauté de plus de 850 membres (acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation) et s'engage à répondre aux objectifs fixés dans le cadre de son contrat de performance.

Pour cela, il poursuit plusieurs missions :

- La mise en réseau d'acteurs issus des filières stratégiques du pôle sur un large territoire (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine)
- Le support aux PME (accompagnement au développement de leurs compétences, croissance et compétitivité nationale et internationale)
- Diffusion des technologies issues des filières du pôle vers d'autres secteurs
- Identification et émergence de projets de recherche partenariaux essentiels à la réussite économique, scientifique et au rayonnement du pôle
- Promotion des projets, en particulier auprès des programmes publics internationaux, européens, nationaux ou régionaux et valorisation de leurs résultats dans l'industrie et les services
- Missions d'études ou d'actions, celles-ci peuvent être confiées par l'Etat, les collectivités territoriales, ou des agences et organismes à vocation nationale ou régionale
- Mise en œuvre de la politique de rayonnement et d'attractivité internationale du pôle
- Animation des filières du Pôle en liaison avec les autres pôles de compétitivité ayant des activités dans le secteur de l'aéronautique, de l'espace et des drones

Le Pôle Aerospace Valley est un pôle de compétitivité « mondial », son réseau d'adhérent est donc composé d'acteurs variés : Grands groupes, ETI/PME, Startup, Organismes de recherche et Organismes de formation.

Depuis sa création en 2005, le pôle a permis le financement de plus de 580 projets de R&D portés par des entreprises (PME et grands groupes), des universités, des laboratoires publics ou privés pour un montant de plus de 1070 millions d'euros, dont 485 millions d'euros de financements publics

### 1.2. Aerospace Additive Manufacturing

AAMS, Aerospace Additive Manufacturing Summit est organisé par abe-advanced business events avec le pôle Aerospace Valley en partenariat avec Madeeli, l'agence de développement économique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Il s'agit de la deuxième convention d'affaires dédiée à la fabrication additive dans les domaines aéronautique et spatial, secteurs dans lesquels les entreprises régionales sont pionnières. La convention se déroulera les 3 et 4 décembre à Diagora Labège.

La première édition en 2017 avait Réuni 400 participants, Plus de 200 entreprises, plus de 1500 RDV BtoB et seize pays représentés.

Dans le cadre de cette Co-organisation, Aerospace Valley est en charge :

- Du montage complet du programme de Conférences de haut-niveau sur les 2 jours de l'évènement
- De la communication et promotion auprès de ses membres et de son réseau au travers de campagnes emailing, prospections salons.

### **1.3. Objet du document**

Ce document constitue le cahier des charges d'une consultation visant à sélectionner un potentiel prestataire ou consultant spécialisé sur le sujet « Fabrication additive » pour organiser le contenu des conférences, tables rondes et ateliers qui auront lieu lors de ces deux journées.

## **2. Description de la prestation attendue**

### **2.1. Méthodologie**

En collaboration avec ABE et Aerospace Valley, le prestataire/consultant aura pour mission de :

- Définir la thématique générale des conférences et tables rondes
- Identifier les speakers des conférences et des participants tables rondes dédiés et valider leur présence
- Identifier les sujets d'ateliers
- Construire le programme des interventions et des tables rondes sur les deux journées
- Participer aux réunions d'avancement selon planning proposé
- S'assurer du bon déroulement de la prestation sur les 2 journées
- Réaliser une note de débriefing de l'évènement et proposer des pistes d'amélioration pour la prochaine édition
- Apporter son soutien et ses conseils à toute action de promotion de l'évènement

### **2.2. Conditions de réalisation**

La prestation commencera début Juillet 2019 et se déroulera jusqu'à la tenue de l'évènement les 3 et 4 décembre 2019 inclus.

Une réunion de calage avec ABE et Aerospace Valley sera planifiée au début de la prestation pour :

- valider la méthode proposée,
- définir les grandes orientations de cette deuxième édition et les sujets pressentis
- définir les rôles et missions de chacun
- Valider le retroplanning des actions

Seront ensuite organisées des réunions régulières de pilotage et de suivi avec ABE et Aerospace Valley.

### 3. Les modalités d'évaluation

#### 3.1 Critères de sélection

Le prestataire retenu devra répondre aux exigences suivantes :

- Montrer sa compréhension de la problématique soulevée,
- Etre en capacité de respecter les délais de réalisation définis ci- dessus,
- Prouver sa capacité à proposer le programme attendu sur les 2 jours d'événement
- Pouvoir mobiliser l'ensemble des compétences nécessaires

Le prestataire devra également disposer d' :

- Une expérience et connaissance de l'environnement
- Une expertise sur le sujet « Fabrication additive » et d'une connaissance des acteurs du sujet

#### 3.2 Modalités de réponses

La proposition devra être rédigée en français et répondre aux points suivants :

- présentation de l'entreprise : références, expérience et CV
- la méthode envisagée
- la proposition financière en prix ferme pour l'ensemble de la prestation
- la conformité aux critères de sélection
- le planning

#### **La date limite de retour des propositions est fixée au 24 Juin 2019**

Les offres seront remises au format électronique à l'adresse suivante :

[contact@aerospace-valley.com](mailto:contact@aerospace-valley.com)

Un accusé de réception vous sera envoyé par retour de mail.

En aucun cas Aerospace Valley n'aura d'obligation de contracter avec un prestataire à la suite de cette consultation.

#### **Contact Aerospace Valley**

Serge Angevin, Directeur Délégué à l'accompagnement des entreprises et industrie  
[angevin@aerospace-valley.com](mailto:angevin@aerospace-valley.com)

Agnès Bardier, Directrice Déléguée à l'Animation, la Communication et l'Événementiel  
[bardier@aerospace-valley.com](mailto:bardier@aerospace-valley.com)